



Diagnostic écologique et préconisation d'aménagement et de gestion favorisant la réalisation de "l'éco-quartier" du secteur des Sècheries à Bègles



Simethis
60 route des lacs
33380 Biganos
Tél : 05.56.82.67.23
Mail : contact@simethis.fr
Web : www.simethis.fr

Sommaire

<u>1.</u>	<u>Rappel des enjeux identifiés</u>	<u>2</u>
<u>2.</u>	<u>Principes généraux</u>	<u>2</u>
<u>3.</u>	<u>Le parc habité.....</u>	<u>3</u>
<u>4.</u>	<u>Moyens d'attrait de l'avifaune</u>	<u>4</u>
4.1.	Accueil de l'Avifaune	4
4.1.1.	Aménagements spécifiques	4
4.1.2.	Amélioration du bâti	8
4.2.	Les haies et alignement d'arbres.....	9
4.2.1.	Principe.....	9
4.2.2.	Essences à privilégier	9
4.2.3.	Oiseaux ciblés	11
4.2.4.	Entretien	11
4.3.	Arbres isolés, vieux arbres et arbres à cavités	11
4.3.1.	Principe	11
4.3.2.	Essences à privilégier	12
4.3.3.	Oiseaux ciblés.....	12
4.4.	Les zones enherbées.....	13
4.4.1.	Principe	13
4.4.2.	Essences à privilégier	13
4.4.3.	Oiseaux ciblés.....	14
4.4.4.	Entretien	14
<u>5.</u>	<u>Rappel sommaire de l'organisation du site.....</u>	<u>15</u>
5.1.	Les corridors verts	15
5.2.	Les pôles de biodiversité	17
<u>6.</u>	<u>Proposition d'indicateurs de suivi</u>	<u>20</u>



1. RAPPEL DES ENJEUX IDENTIFIES

Le diagnostic de la phase 1 a révélé que le secteur des Sècheries possède une valeur environnementale faible. En effet, il est caractérisé par des milieux enrichis et dégradés, dominés par des espèces exotiques, souvent envahissantes.

En revanche, sa situation géographique lui apporte une forte potentialité écologique si des aménagements et une gestion appropriée sont effectués.

Ainsi, on note la présence des réseaux écologiques suivants :

- Le secteur des Sècheries se situe à proximité de divers points d'eau aux caractéristiques variées : lac de la plaine des sports, étang du château de Franc, bassin du parc de la mairie, Garonne. Toutefois, la présence d'axes routiers très fréquentés (proximité de la mairie, route menant au centre commercial, rocade) ne permet pas d'assurer un réseau continu et sécurisé pour la faune aquatique qui pourrait migrer d'un point d'eau à un autre et notamment en ce qui concerne les batraciens.
- Le secteur des Sècheries est intégré dans un long réseau de trames vertes joignant le parc de la mairie et le parc du Château de Franc au parc de Mussonville. Le lac de la plaine des sports et ses abords, à proximité, est un lieu de vie et de halte migratoire pour de nombreux oiseaux. Enfin, la Garonne représente un axe de migration important pour l'avifaune.

Aux vues de la situation géographique du site et des contraintes inhérentes à l'urbanisation il a été choisi de favoriser, plus particulièrement, l'accueil de l'avifaune sur l'éco-quartier des « Sècheries ».

2. PRINCIPES GENERAUX

L'objectif est de créer un « **parc habité** » donnant une large place aux milieux naturels. Afin d'accentuer l'image de parc du quartier ; celui-ci sera délimité par une clôture de type fer forgé laissant l'accès libre à tous les citoyens.

Les espaces verts seront gérés de façon différenciée de manière à favoriser l'avifaune (alimentation, repos, nidification etc.). La conception des bâtiments et le choix des mobiliers prendront également en compte ce principe.

Ainsi le choix des plantations et la conception des bâtiments devront offrir des sites selon les modes de nidification des oiseaux (cavernicole, dans les arbres, dans les haies, au sol) mais aussi selon leurs modes d'alimentation (granivores, frugivores, insectivores).

Pour cela les bords de voiries seront végétalisés, mais également le long des chemins de traverses piétonniers.

Enfin, le quartier sera agrémenté de trois **îlots de biodiversité**, représentés par des espaces verts de plus grandes surfaces et où les béglaïes pourront s'inviter et profiter du cadre naturel.

3. LE PARC HABITE

Le Secteur des sècheries a pour vocation d'accueillir de l'habitat dense et individualisé (densité moyenne de 53 logements/ha).

Toutefois, la densité des plantations, des milieux naturels et les aménagements prévus rappelleront l'ambiance d'un parc naturel.

A ce titre le secteur des Sècheries constituera la partie habitée du parc de la mairie et assurera une continuité « verte » entre ce dernier, le parc du château de Francs, la plaine des sports et les jardins partagés.

Ainsi, l'éco-quartier des sècheries sera composé des éléments suivants :

- Création d'espaces boisés plus ou moins denses selon les secteurs :
 - o 143 arbres en bordure des voies nouvelles,
 - o la densité minimale dans les îlots sera d'un arbre à haute tige pour 100 m² d'espaces libres, soit la plantation d'environ 350 arbres,
 - o au total, environ 500 arbres hautes tiges seront plantés dans ce nouveau quartier résidentiel,
 - o les essences choisies seront des espèces locales, non allergènes, non toxique et présentant un intérêt significatif pour l'avifaune,
- Des haies arbustives seront plantées le long des chemins de traverse piétonniers,
- Du mobilier de type bancs et tables sera installé aux endroits appropriés,
- Une clôture, dans la continuité de celle de la mairie et rappelant la délimitation d'un parc, entourera l'éco-quartier,
- Trois îlots de biodiversité seront conservés au sein de l'éco-quartier,
- Les bâtiments seront disposés perpendiculairement aux principaux axes routiers afin d'offrir des perspectives sur le parc.

4. MOYENS D'ATTRAIT DE L'AVIFAUNE

4.1. Accueil de l'Avifaune

La mise en place de nichoirs et l'amélioration du bâti pour favoriser l'accueil de l'avifaune couvre plusieurs objectifs :

- offrir des habitats de substitution faute d'habitats naturels (jeunes arbres plantés),
- favoriser le retour d'une avifaune dans les milieux urbanisés d'une avifaune,
- développer le caractère pédagogique d'une telle opération.

4.1.1. Aménagements spécifiques

Il existe de nombreux modèles de nichoirs pour oiseaux. Ils peuvent être plus ou moins grands et plus ou moins ouverts en fonction des espèces ciblées. Il est également possible de construire des nids pour les hirondelles et les martinets en papier mâché.

Pour les chauves-souris, un simple panneau de bois posé, sur un mur bien exposé, et décalé de ce mur par trois tasseaux de 2cm d'épaisseur fermant trois côtés en laissant une entrée par le bas peut suffire pour accueillir une colonie de chauves-souris.

Pour les oiseaux, la liste des espèces qui peuvent être accueillies dans des nichoirs est importante :

Chouette hulotte, Effraie des clochers, Faucon crécerelle, Grimpereau des jardins, Sittelle torchepot, Rougequeue à front blanc, Rougequeue noir, Rougegorge familier, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Martinet noir, Hirondelles rustique et de fenêtre, Huppe fasciée... La majorité des chauves-souris peut également être amenée à utiliser des gîtes aménagés.

L'achat de nichoirs peut se faire auprès des structures spécialisées suivantes (liste non exhaustive) :

- LPO dont le siège régional est situé à proximité de la mairie de Bègles : 109 quai Wilson - 33130 Bègles.
- Site www.jardins-animes.com,
- Site www.nichoir.fr.

NICOIRS CLOS				
	Plancher	Profondeur sous le trou	Diamètre du trou	Remarques
Moineau domestique	15 x 15 cm	15 cm	35 mm	Sensible aux dérangements.
Chouette chevêche	30 x 30 cm	30 cm	70 mm	Poser une cloison intérieure.
Sittelle	15 x 15 cm	12 cm	35 mm	À placer dans un site abrité
Rouge-queue à front blanc	13 x 13 cm	13 cm	35 mm	À placer dans un site abrité
Étourneau	15 x 15 cm	30 cm	55 mm	À placer dans un site abrité
Pigeon bizet	20 x 20 cm	10 cm	10 cm	Ajouter un perchoir
Mésange charbonnières	15 x 12 cm	12 cm	30 mm	Ouverture de 28 mm pour les mésanges bleues
Pic	15 x 15 cm	40 cm	60 mm	À remplir de polystyrène.

NICOIRS OUVERTS et SEMI-OUVERT				
	Plancher	Profondeur sous le trou	Diamètre du trou	Remarques
Faucon Crécerelle	30 x 50 cm	30 cm	10 cm	À fixer sur un piquet de 5 m. Ajouter un perchoir
Rouge-gorge	10 x 10 cm	15 cm	5 cm	À placer dans un site abrité
Roitelet	10 x 10 cm	15 cm	10 cm	
Rouge-queue noir	13 x 13 cm	15 cm	11 cm	À placer dans un site abrité
Merle	20 x 20 cm	20 cm	25 mm	
Bergeronnette grise	10 x 10 cm	10 cm	25 mm	À placer dans un épais fourré.
Gobe-mouches gris	15 x 15 cm	10 cm	25 mm	À placer dans un endroit dégagé, près d'un perchoir

NICHOURS SPÉCIAUX		
Hirondelle de fenêtre	Nicoir pour hirondelles	À fixer sous un avant-toit
Hirondelle	Nicoir pour hirondelles	À installer dans une remise
Martinet	Nicoir rectangulaire, 50 x 20 x 10 cm	À placer à l'horizontale sous un avant-toit.
Chouette hulotte	Nicoir-cheminée	À placer en hauteur dans un arbre.
Grimpereau	Nicoir en triangle, avec entrée latérale	À fixer à un tronc d'arbre

Planche photographique (source Internet)



Nichoirs semi-ouvert spécifique pour Rouge-gorge, Bergeronnettes grises et Gobe-mouches gris.



Nichoirs spécifique à hirondelles des fenêtres



Nichoir spécifique à Grimpereau



Nichoir spécifique à Chauves-souris

Afin d'augmenter le taux d'occupation des nichoirs les principes suivants sont à respecter :

- **Nombre de nichoir :**

Une diversité de nichoir augmentera le nombre d'espèce nichant sur le site et limitera la concurrence entre individus d'une même espèce. Le nombre de nichoirs à installer dépend en premier lieu de la nourriture disponible. De manière générale, on peut compter 100 m² de milieu naturel par nichoir, avec un espacement de 10 à 15 m entre les nichoirs

- **Période de fixation :**

Il est nécessaire d'installer les nichoirs avant le printemps (en automne ou en hiver) afin que les oiseaux s'habituent à ces nouveaux logis et puissent s'y installer dès la fin de l'hiver jusqu'au printemps.

- **Orientation :**

Il est nécessaire d'éviter d'orienter les nichoirs face aux vents dominant, c'est-à-dire vers l'Ouest, afin de protéger les nichées de la pluie. La meilleure orientation semble être Sud/Sud-Est.

- **Intégration au milieu naturel :**

Le nichoir doit être le plus discret possible sans couleurs vives mais de préférence avec des couleurs naturelles pour qu'il se confonde avec la végétation et son environnement. L'installation d'un nichoir dans un arbre, où l'on peut le recouvrir de lierre par exemple, est préférable que sur un piquet isolé et exposé.

La pose de nichoirs ne fait que compenser un manque dans l'écosystème. Ainsi, elle est accompagnée d'autres mesures plus durables telles que : la plantation de haies (chemins piétonniers, voiries etc.), la conservation de vieux arbres à cavités (Mûriers, Pins parasols, Cèdres), la taille d'arbres en « têtard » décrites dans les parties suivantes.

Ainsi, à terme, lorsque les espaces verts offriront un nombre de refuges naturels suffisants, les nichoirs endommagés pourront ne plus être remplacés.

4.1.2. Amélioration du bâti

En complément et en fonction de la compatibilité avec la construction des bâtiments et le respect des normes environnementales, il est possible de prendre en compte l'accueil de l'avifaune dès la conception du bâti.

Parmi les mesures les plus efficaces potentiellement réalisables, on peut citer :

- Création de corniches en haut des bâtiments pour favoriser l'installation des hirondelles par exemple. Sur les secteurs prévus à cet effet, prévoir un crépi rustique ou un grillage fin sur le mur pour faciliter l'accrochage des nids. Sur les secteurs sensibles, afin de limiter les salissures, une planchette peut être disposée sous le nid.

- Création anfractuosités dans le bâti (ex : installation de briques creuses dans la maçonnerie). Ces cavités seront favorables à l'accueil des Martinets, Hirondelles, Rouges-queues, Sittelles, Chauves-souris...

Il convient toutefois de tenir compte des risques de déperdition de chaleur dus à ce type d'aménagement afin notamment de respecter la norme BC (Basse Consommation) qui sera appliquée aux futures bâtiments. Ainsi ces aménagements pourront être installés sur des murets extérieurs ou sur des murs abritant des pièces non-chauffées.

- Certains locaux techniques (espaces peu fréquentés et non chauffés) peuvent être utilisés pour accueillir des colonies de chauve-souris ou des rapaces nocturnes en laissant des ouvertures discrètes et en aménageant des abris très simples à l'intérieur.

4.2. Les haies et alignement d'arbres

4.2.1. Principe

L'objectif consiste à recréer des corridors écologiques qui représentent un enjeu majeur. Ainsi, il s'agit de favoriser des connexions entre les différents îlots de biodiversité ainsi qu'avec les milieux extérieurs « Parc du château de Franc, parc de la mairie... », afin de permettre à la faune et plus particulièrement à l'avifaune de maintenir des échanges et de recoloniser le site aujourd'hui peu occupé.

Les haies seront implantées en limite séparative des différents îlots d'habitations ainsi que le long des axes piétonniers. Des alignements d'arbre seront également implantés en alignement des nouvelles voiries.

Les haies sont également un réservoir alimentaire de premier plan pour les oiseaux qui se nourrissent des nombreuses baies et insectes qui y vivent.

De plus, elles sont le lieu de nidification privilégié pour un grand nombre de passereaux.

Enfin, elles permettront d'améliorer le cadre de vie des riverains qui pourront emprunter à pied ces corridors.

L'intérêt écologique des haies sera d'autant plus efficace si elles sont associées à une fauche tardive des bas côtés. En effet, les bas côtés forment des couloirs de circulation supplémentaires pour les graines, insectes et certains vertébrés. Les fauches tardives des bas côtés, associés à une haie permettent à des milliers d'insectes de réaliser l'ensemble de leur développement et donc de maintenir une diversité entomologique importante servant de base alimentaire pour les oiseaux insectivores et les chauves-souris notamment.

Les alignements d'arbres remarquables présents au Sud-Est du site (Pins maritimes, Cèdres, Mûriers) seront conservés. Plusieurs d'entre eux, possèdent notamment des cavités particulièrement intéressantes pour les oiseaux caviticoles.

4.2.2. Essences à privilégier

Il est indispensable d'utiliser des espèces autochtones qui sont déjà acclimatées. De plus les essences locales abritent une faune caractéristique et variée, non présente au sein des espèces introduites. Une haie diversifiée augmentera sa valeur écologique.

La liste, non exhaustive, suivante, présente quelques espèces autochtones :

Usage	Nom Latin	Nom vernaculaire	Remarque
Haies de haut jet	<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseaux	Baies particulièrement intéressantes pour les oiseaux
	<i>Pyrus pyraeaster</i>	Poirier commun	Fruitier naturel
	<i>Prunus avium</i>	Merisier	Fruitier naturel
	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petite feuille	Mellifère, attire de nombreux insectes
	<i>Juglans regia</i>	Noyer	Fruitier
	<i>Betula pendula</i>	Bouleau	
	<i>Malus sylvestris</i>	Pommier sauvage	Fruitier naturel
	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	
	<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Taille possible en haie
	<i>Salix alba</i>	Saule blanc	Taillable en têtard
	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne	Peu être taillé en têtard

		commun	
	Acer campestre	Erable champêtre	Taille possible en haie
Haie basse	Mespilus germanica	Néflier commun	Fruitier naturel
	Cornus mas	Cornouiller mâle	
	Ligustrum vulgare	Troène commun	
	Lonicera xylosteum	Chevrefeuille des haies	
	Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	
	Prunus spinosa	Prunellier	Fruitier naturel
	Sambucus nigra	Sureau noir	
	Rhamnus cathartica	Nerprun purgatif	Produit de nombreuses baies
	Rosa canina	Eglantier	Produit des baies très consommées par les oiseaux
	Crataegus monogyna	Aubépine monogyne	
	Frangula alnus	Bourdaine	
	Corylus avellana	Noisetier commun	

Même si le danger est la plupart du temps mineur, il convient d'éviter la plantation d'arbustes toxiques ou de les cantonner à des endroits peu fréquentés, surtout vis-à-vis des enfants.

Le tableau suivant dresse une liste non exhaustive, des arbustes toxiques :

Nom	Toxicité
Le chèvrefeuille et plantes du groupe Lonicera	Les fruits de certaines espèces sont des baies toxiques pouvant être mortelles : Lonicera sempervirens, Chèvrefeuille de Tartarie
If	Feuilles et graines extrêmement dangereux
Camerisier	Les baies rouges peuvent être mortelles
Laurier rose	Les feuilles du laurier rose sont très toxiques
Camara commun	Le Camara commun est une plante cultivé très florifère qui produit des fruits noirs toxiques
Fusain d'Europe	Les baies rouges sont toxiques et peuvent provoquer troubles digestifs, convulsions et syncopes
Viorne obier	Les baies rouges vifs peuvent entraîner des irritations de la peau ainsi que des troubles digestifs et cardiaques.
Lierre	Les baies sont toxiques et peuvent entraîner diarrhée, vomissement, crampes et paralysie.

4.2.3. Oiseaux ciblés

Les haies attirent une très grande variété d'oiseaux. En effet, la haie est un milieu de transition entre plusieurs écosystèmes. Ainsi, elle attire à la fois une avifaune d'origine sylvicole (relique forestières) et une avifaune des milieux ouverts (prairies...).

L'avifaune y trouve insectes, baies, fruits et graines pour se nourrir tout au long de l'année. De plus, elles constituent des sites de nidification plus appréciés que les arbres isolés de haute tige car elles forment un milieu plus dense et donc plus protecteur.

Parmi les oiseaux nichant et se nourrissant dans la haie, on peut citer : la grive musicienne, le merle noir, l'accenteur mouchet, le troglodyte, le chardonneret élégant, le pinson des arbres, le verdier d'Europe, la fauvette à tête noire, la fauvette des jardins, la mésange à longue queue, le rouge gorge...

4.2.4. Entretien

L'entretien s'effectue en février et de septembre à novembre, c'est-à-dire hors période de nidification, de végétation en plein sève et de gèle. La taille en verte, en août, évite les rejets et favorise un meilleur recouvrement des plaies.

Limiter la taille par le dessus car elle réduit l'intérêt de la haie en empêchant son développement et elle engendre souvent une régression progressive de la haie jusqu'à disparition. L'objectif paysager et écologique et de tailler le plus haut possible ou de supprimer la taille par le dessus.

Le matériel à utiliser dépend du diamètre des branches à couper. Proscrire l'épareuse qui est trop traumatisante pour les arbres.

Matériel	Sections coupées	Fréquence de passages
Broyeur et lamier à couteau	< 2 cm	Tous les deux ans
Sécateur	2 à 10 cm	Tous les 2 à 3 ans
Lamier à scie et tronçonneuse	4 à 20 cm	Tous les 3 à 5 ans

4.3. Arbres isolés, vieux arbres et arbres à cavités

4.3.1. Principe

Dans la partie Sud-Est du site, plusieurs arbres remarquables, âgés et de grandes tailles ont été recensés et seront conservés lors du programme d'aménagement. Certains d'entre eux possèdent des cavités offrant des lieux de refuge et de reproduction pour de nombreux oiseaux.

Les arbres morts et vieux abritent une grande quantité d'espèces d'insectes spécifiques servant de garde manger pour les oiseaux.

Dans les espaces prairiaux quelques arbres isolés ou en bosquets seront plantés (Cf., chapitre 5. Rappel sommaire de l'organisation du site). Ils seront destinés à apporter un peu d'ombrage et certains seront taillés en têtard pour une plus grande valeur écologique.

Le têtard est issu de la coupe de la partie supérieure d'un arbre (le plus souvent saule, mais aussi frêne, chêne, aulne...). Elle provoque la croissance des bourgeons situés à la périphérie basse de la partie étêtée). La cicatrisation des plaies dues à la coupe et la croissance de nouvelles branches provoquent l'élargissement de la partie haute du tronc, en plateau couronné de rameaux. Les réserves s'accumulent dans le tronc qui grandit plus vite.

De plus en vieillissant le tronc devient creux, habitat privilégié pour de nombreux insectes, mammifères et oiseaux.

4.3.2. Essences à privilégier

Lors de la phase 1 de l'étude, il a été identifié au niveau de la zone 3 au Sud de l'allée de franc plusieurs arbres considérés comme remarquables en raison principalement de leurs tailles et de leurs âges.

Les essences concernées sont des Cèdres, des Pins parasols, un alignement de Muriers et des Micocouliers.

Les arbres qui seront plantés de manières isolés seront des arbres de hautes tiges dont certains pourront être taillés en têtard : Saule, Frêne, Chêne, Charme, Orme, Erable.

4.3.3. Oiseaux ciblés

Un grand nombre d'animaux trouvent refuge dans les anfractuosités des arbres. En particulier des oiseaux et des chauves-souris mais également des mammifères terrestres (fouines...) ou des reptiles. La rareté des ces habitats engendre la rareté des animaux qui y vivent. C'est pourquoi il est important de maintenir ces refuges pour préserver la faune en ville.

Parmi les oiseaux et les chauves-souris susceptibles d'habiter les cavités des arbres, on peu citer :

- Chouette effraie, chevêche et hulotte,
- Faucon crécerelle,
- Rouge-queue,
- Sittelle,
- Pics,
- Chauves-souris.

4.4. Les zones enherbées

4.4.1. Principe

La gestion des espaces verts des pelouses traditionnelles vers des prairies naturelles favorise l'attrait de l'avifaune.

Sur les espaces de grandes superficies qui seront conservés pour le développement de milieux naturels (îlots de biodiversité), l'objectif est de créer des milieux ouverts entourés de haies et éventuellement plantés d'arbres isolés. Cette configuration apporte une plus grande diversité et donc une plus grande valeur écologique qu'un espace entièrement boisé par exemple.

De manière générale, la gestion des secteurs prairiaux permettra de diminuer le nombre de tonte pour conserver la végétation plus ou moins haute, voir ne réaliser qu'une seule fauche par an lorsque cela est possible.

L'intérêt écologique est important puisque la diversité végétale qui va pouvoir se développer offrira une multitude de graines pour les oiseaux granivores. De plus tout un cortège d'insecte sera associé à ce milieu et serviront de base alimentaire aux oiseaux insectivores et aux chauves-souris sur des centaines de mètres à la ronde.

Différents niveaux d'entretien seront prévus, allant du gazon raz à la zone sauvage, en passant par la prairie et les différentes hauteurs de coupe.

La fréquentation de la zone conditionnera l'entretien. De manière très ponctuelle, sur des zones très fréquentées où le public s'assoit, la pelouse sera maintenue rase. Moins la zone sera fréquentée, moins souvent elle sera tondu, voire laissée en prairie naturelle et fauchée une à deux fois par an.

4.4.2. Essences à privilégier

Etant donné la forte présence d'espèces exotiques envahissantes sur et à proximité du site, le choix de semer s'impose afin de concurrencer dans un premier temps les espèces indésirables. Il existe des mélanges de graines composées d'essences locales, à plus forte valeur écologique et qui conserve une valeur paysagère intéressante (berces, achillée, marguerite, marguerite dorée, mauve musquée, lotier, vesce cultivée, lin, coquelicot, bleuet, camomille, phacélie, moutarde, fenouil sauvage, coriandre, aneth, etc.)

Les mélanges d'essences fleuries sont effectivement esthétiques mais n'ont pas la même valeur écologique qu'une prairie naturelle. Elles sont composées de plantes parfois non locales, peu diversifiées et n'attireront que peu ou pas d'insectes.

4.4.3. Oiseaux ciblés

4.4.3.1. Site de nidification

Etant donné l'importante fréquentation du site et la présence probable d'animaux de compagnie (Chien, chat), les oiseaux nichant au sol ne pourront s'installer au sein du secteur des sècheries.

4.4.3.2. Site d'alimentation

Les prairies naturelles constituent un réservoir de nourriture d'insectes et de graines pour un très grand nombre de passereaux qui pourront transiter momentanément ou durablement au sein du secteur des Sècheries. Certains d'entre eux ont des régimes alimentaires différents selon les saisons et/ou selon leur stade de développement.

Les zones dégagées créées par les prairies constituent également un secteur de chasse idéal pour divers rapaces diurnes et nocturnes.

4.4.4. Entretien

- Ne tondre qu'une fois tous les mois les zones les plus fréquentées. Choisir une hauteur de coupe la plus haute possible (8-10cm) pour conserver la faune qui vit au pied et les rosettes de certaines plantes.
- Privilégier la fauche, moins destructeur, pour la faune et la flore,
- Garder des zones fauchées seulement deux fois par an (avant le 1^{er} mai et après le 15 août), voire une seule fois (après le 15 septembre), pour préserver la faune,
- Ne jamais tout tondre ou tout faucher en même temps pour permettre à la faune de se maintenir dans certaines zones.
- Ramasser la végétation tondue pour conserver un milieu pauvre et éviter les plantes nitrophiles et rudérales. Ces résidus seront revalorisés en paillage ou en compost.

5. RAPPEL SOMMAIRE DE L'ORGANISATION DU SITE

Les principaux pôles de biodiversité du Secteur des sècheries seront :

- Les corridors verts représentés par les allées piétonnes,
- Les trois pôles de biodiversité.



5.1. Les corridors verts

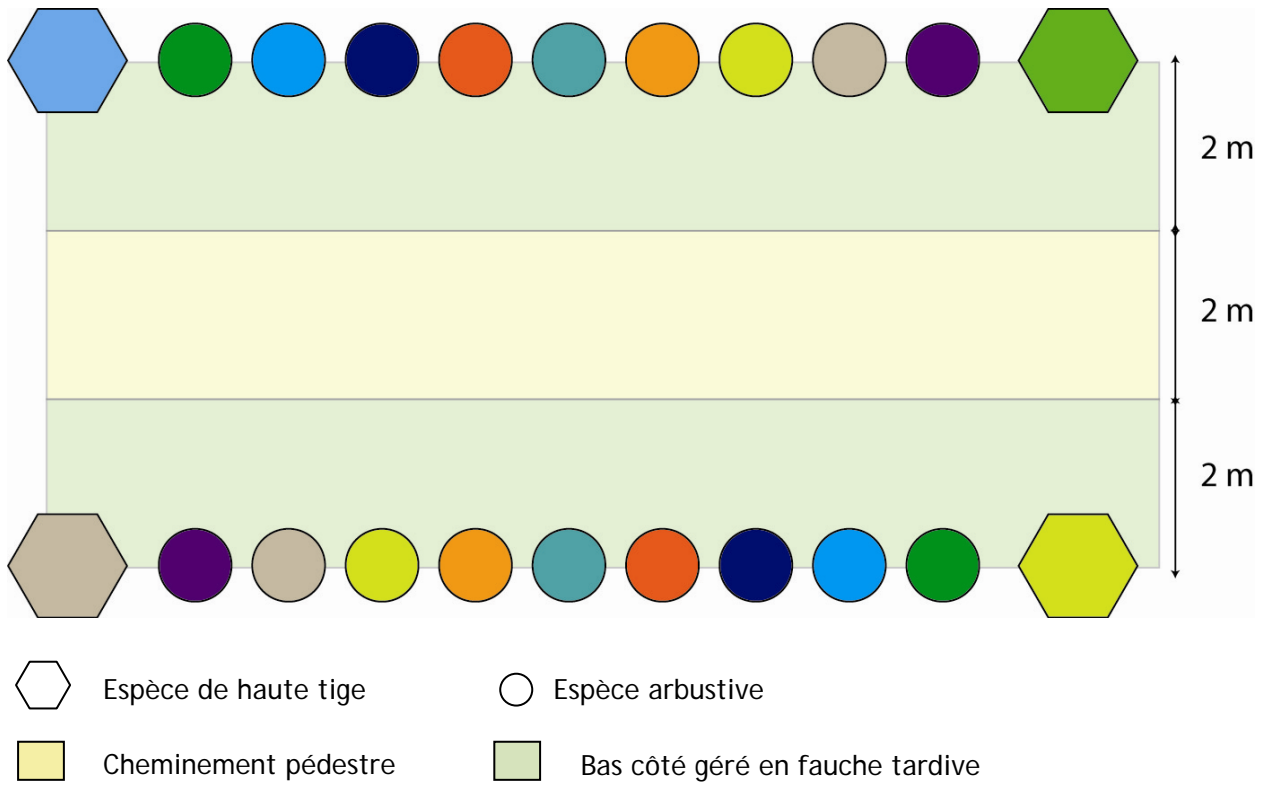
Les corridors verts seront représentés par les allées piétonnes quadrillant le site et reliant les différents points d'intérêts du quartier des Sècheries (bâtiments, parcs...).

Ces corridors auront une emprise de six mètres de large dont deux mètres consacrés au chemin piétonnier.

Les deux mètres de chaque côté du chemin seront plantés de haies dont les bas-côtés seront gérés en fauche tardive une fois par an.

Les haies seront plantées d'espèces arbustives diversifiées avec toutefois un arbre de haute tige environ tous les 10 m (Cf chap 3.2.2. Essences à privilégier).

Les schémas suivants représentent un exemple de disposition d'une haie comportant des essences diversifiées sur une bande de 10 m de long.



5.2. Les pôles de biodiversité

Trois pôles de biodiversité seront présents. Deux sont déjà préexistants et un sera totalement créé.

L'objectif de ces pôles est de renforcer l'idée de « parc urbain » en créant des espaces sans bâti, des lieux de promenade et de découverte de l'avifaune.

Ces pôles se situent :

- en face du parc de la mairie et constituera donc un prolongement de ce dernier (pôle de biodiversité n°1),
- autour de l'ancienne sècherie occupée par le collectif d'artiste « La Morue Noire » (pôle de biodiversité n°2).
- dans la partie Sud-Est du site, dans le prolongement de la route menant à la rocade et à la zone commerciale Rives d'Arcins (pôle de biodiversité n°3).

Pôle de biodiversité n°1

Les Acacias, espèce invasive, actuellement présents seront supprimés.

La parcelle sera entourée (saufs côté route), d'une haie arbustive avec toutefois un arbre de haute tige environ tous les 10 m.

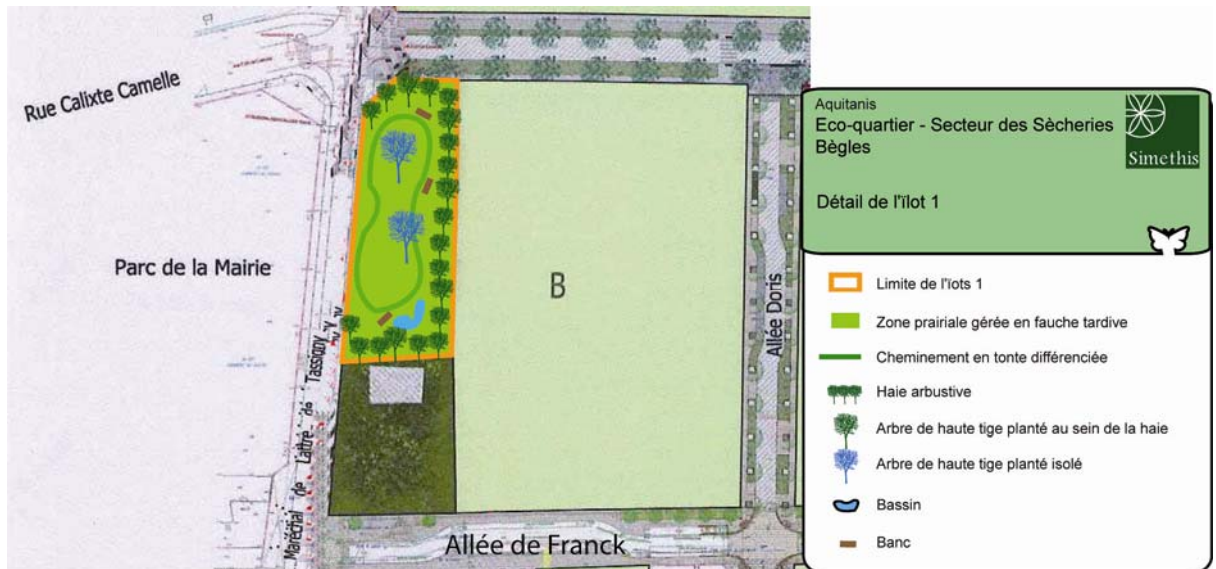
La partie centrale sera occupée par une prairie gérée en fauche tardive avec quelques arbres de hautes tiges isolés.

Un bassin sera éventuellement présent. En effet, l'eau est un élément indispensable pour les oiseaux. Ainsi, la présence d'un point d'eau en toute saison permettra d'attirer et de fixer l'avifaune sur le site. L'eau est nécessaire à l'avifaune pour se désaltérer, mais également pour l'entretien du plumage.

Un cheminement en tonte différenciée, ainsi que des bancs permettront au public d'apprécier le parc.



Exemple de cheminement en tonte différenciée avec espace prairial et haie



Exemple d'organisation de l'îlot de biodiversité n°1

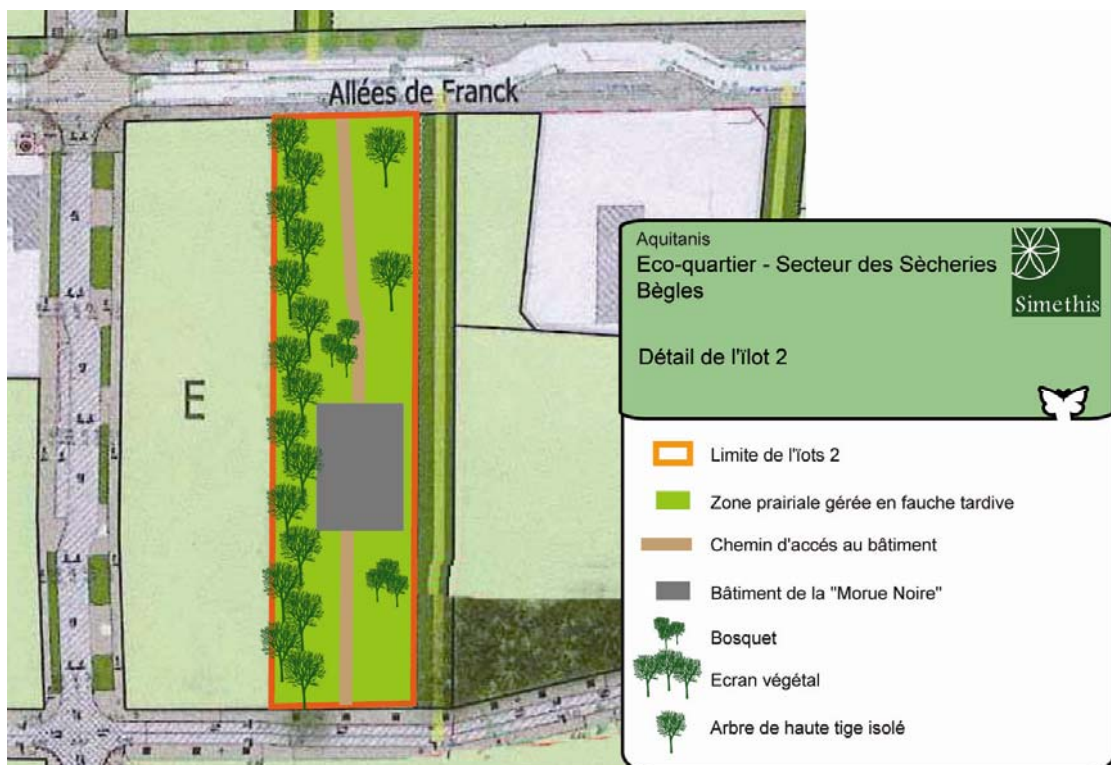
Pôle de biodiversité n°2

Ce site sera toujours occupé par le collectif de la Morue Noire qui y exposera ses œuvres. Ses dernières seront toutefois intégrées à la végétation.

Actuellement l'entrée sur ce site se fait par le Nord. L'objectif est de créer deux entrées (Nord et Sud) et donc de soigner ces deux cotés du bâtiment. Pour cela, les espaces libres seront enherbés et des arbres isolés ou en bosquets seront plantés.

A l'Ouest de ce pôle sera également plantée une haie d'arbres hautes tiges afin de marquer la limite entre les habitations et le secteur de la Morue Noire.

Un bassin sera éventuellement présent au Sud du bâtiment afin de renforcer l'attrait de ce côté du bâtiment aujourd'hui délaissé.



Exemple d'organisation de l'îlot de biodiversité n°2

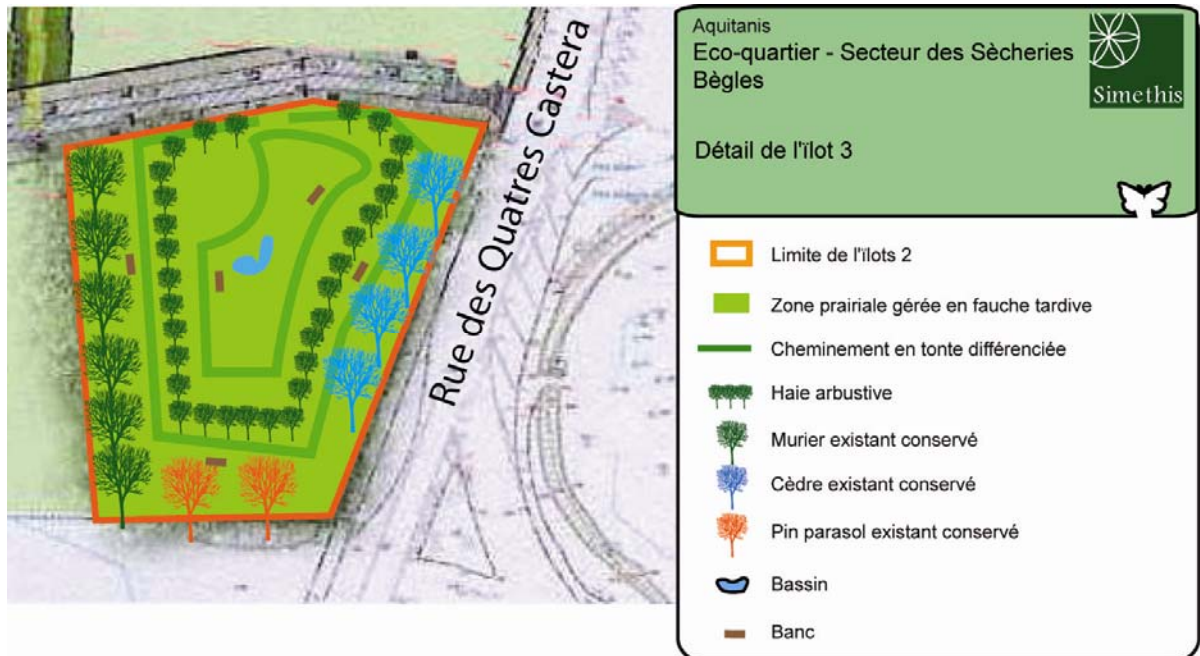
Pôle de biodiversité n°3

Les arbres remarquables présents seront conservés.

Une haie arbustive sera plantée en parallèle pour former un sentier cheminant en périphérie de cet espace vert.

Le centre du pôle sera géré en fauche tardive avec quelques arbres de haute tige isolés. Quelques cheminements en tonte différenciée permettront de parcourir l'espace.

Un bassin sera éventuellement présent au centre de l'îlot.



Exemple d'organisation de l'îlot de biodiversité n°2

6. PROPOSITION D'INDICATEURS DE SUIVI

Les oiseaux sont de bons indicateurs synthétiques de la richesse biologique d'un milieu. Ainsi, afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place et d'appréhender la diversité globale du site le recensement avifaunistique constitue un indicateur pertinent.

La méthodologie sera inspirée du protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) qui s'avère le mieux adapté au suivi des oiseaux communs . Il a de plus l'avantage d'être simple et peu contraignant.

La limite d'investigations sera celle du secteur des Sècheries dans lequel 3 ou 4 points de comptage seront définis. Par exemple :

- au sein d'un îlot de biodiversité,
- à proximité des haies d'allée piétonnière,
- dans un espace libre entre les bâtiments.

A chaque point de comptages est réalisé deux relevés de 5 minutes exactement chaque printemps, à au moins quatre semaines d'intervalles, avant et après la date du 8 mai.

Chaque oiseau vu et entendu est noté ainsi que l'habitat dans lequel il se trouve.

La période d'activité maximale des oiseaux (au niveau des chants notamment) concerne en général les 3 ou 4 premières heures du jour. Pour être le plus exhaustif possible, il est donc important de réaliser les points d'écoute en début de matinée (globalement jusqu'à 10 heures jusqu'au 15-20 mai, jusqu'à 9 heures après).

Les relevés oiseaux et habitat sont réitérés chaque année aux mêmes points, aux mêmes dates.

Le contrôle de l'utilisation des niochirs permettra également de juger de l'efficacité de cette mesure.

L'état initial du site correspondra aux relevés effectués au printemps 2011.

Ainsi trois indices peuvent être déduits de ce suivi :

- La diversité spécifique qui correspond au nombre d'espèces différentes recensées,
- L'indice d'abondance. Il s'agit d'un indice quantitatif qui correspond à la somme des effectifs contactés par station et pour l'ensemble du site, pour chaque espèce et toutes espèces confondues.
- Le taux d'occupation des niochirs.